

14 juillet 2021

Original: anglais

(21-5564) Page: 1/2

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: BRÉSIL

Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):

2. Organisme responsable: *National Institute of Metrology, Quality and Technology* INMETRO (Institut national de métrologie, de qualité et de technologie)

Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:

National Institute of Metrology, Quality and Technology - INMETRO (Institut national de métrologie, de qualité et de technologie)

Téléphone: +(55) 21 2145.3817

Courrier électronique: <u>barreirastecnicas@inmetro.gov.br</u>

Site Web: www.inmetro.gov.br/barreirastecnicas

- 3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
- 4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W) (SH 841459); Ventilateurs et climatiseurs (ICS 23.120)
- 5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: Arrêté (Ordinance) INMETRO n° 299 du 9 juillet 2021 (19 pages, en portugais)
- **Teneur:** L'arrêté notifié consolide les exigences en matière d'évaluation de la conformité applicables aux ventilateurs de table, ventilateurs muraux, ventilateurs à colonne et ventilateurs à circulation d'air.
- 7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Le Décret n° 10.139 du 28 novembre 2019 établit la nécessité de réviser et de consolider les textes normatifs de rang inférieur au décret. Il vise à mettre à jour et à consolider les textes normatifs, ainsi qu'à supprimer les réglementations obsolètes dont les effets se sont atténués avec le temps ou dont la nécessité n'a pu être établie. Cela permettra de réduire l'inventaire et de simplifier les processus réglementaires.

Nécessité de mise en conformité avec la Loi n° 10.295 du 17 octobre 2001, portant établissement de la politique nationale pour l'économie et l'utilisation rationnelle de l'énergie, et avec l'arrêté n° 4.059 du 19 décembre 2001.

Actualisation et élargissement de la conformité pour les ventilateurs de table, ventilateurs à colonne et ventilateurs à circulation d'air dans le cadre du programme

d'évaluation de la conformité des ventilateurs de table, ventilateurs muraux, ventilateurs à colonne et ventilateurs à circulation d'air; Exigences en matière de qualité

8. Documents pertinents: 1) Journal officiel brésilien n° 130 du 13 juillet 2021, section 1, page 38; 2) Arrêté INMETRO n° 020, 18 janvier 2012; 3) Arrêté INMETRO n° 611, 19 décembre 2013

https://www.in.gov.br/en/web/dou/-/portaria-n-299-de-9-de-julho-de-2021-331562798

http://www.inmetro.gov.br/legislacao/rtac/pdf/RTAC001790.pdf

http://www.inmetro.gov.br/legislacao/rtac/pdf/RTAC002059.pdf

9. Date projetée pour l'adoption: 2 août 2021

Date projetée pour l'entrée en vigueur: 2 août 2021

- 10. Date limite pour la présentation des observations: sans objet
- 11. Entité auprès de laquelle les textes peuvent être obtenus: point d'information national [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:

http://www.inmetro.gov.br/legislacao/rtac/pdf/RTAC002799.pdf